

EMPLOI

Ces coopératives qui résistent à l'ubérisation du travail

LE 13 NOVEMBRE 2024 ⏲ 6 min

[Agir pour une France plus juste] Dans des secteurs clefs tels que la livraison, le transport avec chauffeur et le nettoyage, des coopératives proposent des alternatives afin de lutter contre les emplois précaires.

[Offrir cet article](#)



PHOTO : Jeanne Macaigne

Par Céline Mouzon ([url:/users/celine-mouzon](#))

Malgré l'opposition française, une directive européenne instaurant une présomption de salariat pour les travailleurs des plates-formes est en passe d'être adoptée. Reste à voir comment elle sera transposée dans les droits nationaux. En attendant, la résistance continue de s'organiser sur le terrain.

Dans la livraison à vélo, plusieurs coopératives de cyclistes se sont montées un peu partout : en France, Sicklo à Grenoble, Fast and curious au Havre, Les coursiers de Metz dans la ville du même nom... En tout, on recense une quarantaine de coopératives de cyclistes livreurs et logisticiens sur le territoire, toutes membres de la fédération CoopCycle.

Le principe : ces coopératives salariant les livreurs et ont mutualisé le développement d'une application de mise en relation. « *Nous sommes à la fois coursiers, logisticiens, managers et mécaniciens (...). Nous ne voulons pas travailler dans une économie ubérisée, nous créons nos propres coopératives* », récapitule le site de CoopCycle.

En Seine-Saint-Denis, le pari des chauffeurs VTC est différent. Plus de 500 se sont associés dans une société coopérative d'intérêt collectif (Scic), Maze. Le but : proposer « *une alternative à l'entrepreneuriat fictif des plates-formes* », explique Brahim Ben Ali, le fondateur et PDG. Mais à la différence des livreurs à vélo, les chauffeurs de Maze ne sont pas salariés de la Scic. Ils restent des indépendants, et chacun est propriétaire de son véhicule.

Quels sont alors les avantages de la coopérative ? « *Elle négocie une protection sociale, le prix des assurances des véhicules, les véhicules eux-mêmes* », égrène Brahim Ben Ali. Ce sont donc des assurances individuelles, négociées collectivement. L'idée est tout de même de garantir une homogénéité dans le service proposé : il y a par exemple un code vestimentaire sur lequel les chauffeurs se sont mis d'accord.

Des décisions prises collectivement

Plus généralement, *exit* le lien de subordination : les décisions sont prises collectivement. Maze compte cinq collèges rassemblant les différentes catégories d'associés, et prenant part aux votes : deux collèges « chauffeurs », selon qu'ils ont plus ou moins de trois ans d'ancienneté, un collège utilisateurs bénéficiaires (la part sociale est à 50 euros), un collège institutions publiques, dont sont membres l'intercommunalité Plaine Commune et le département de Seine-Saint-Denis et, enfin, un collège « bénévoles ».

Comme pour les VTC des grandes plates-formes, et conformément à la loi Thévenoud de 2014, impossible pour les chauffeurs de Maze de proposer des courses « à la volée ». Les clients doivent passer par une plate-forme de réservation, qui a représenté pour la jeune entreprise un investissement de 300 000 euros.

Pour une nuit « normale » dans l'agglomération parisienne, il faut compter environ 3 000 chauffeurs. Avec ses quelque 500 « chauffeurs-sociétaires », Maze est encore loin du compte. D'où l'idée de commencer par le marché professionnel, le B2B, à Lille et Paris. L'entreprise destine aussi ses services aux collectivités. « *Il faut roder la bécane* », résume Brahim Ben Ali.

Pour un Lille centre-aéroport, un chauffeur Maze touchera 29 euros, auxquels s'ajoute une commission (15 % sur la gamme économique, 20 % sur les berlines et vans) mise au pot commun et redistribuée sous forme de bénéfices.

Economiquement, l'incertitude plane encore. L'argent reste le point névralgique. « *Nous n'avons reçu aucune aide de l'Etat* », regrette le PDG. Mi-octobre, Maze a lancé un financement participatif, dans l'espoir de récolter 1,5 à 2 millions d'euros d'ici le mois de février prochain. Avis aux amateurs !

Le nettoyage autrement

Autre ville, autre secteur, autre modèle. A Nantes, Véry'fiable propose depuis douze ans des services de nettoyage et de ménage pour entreprises et particuliers. Certes, pas de plate-forme d'intermédiation dans ce domaine, mais la précarité est légion.

« *Au départ, il y a un groupe de cinq personnes travaillant pour un grand groupe qui ont décidé de créer leur propre entreprise* », résume Anne Chauchet, qui vient tout juste de devenir sociétaire au terme d'un parcours d'intégration de deux ans. La Scop compte 35 salariés, dont seuls 9 sont devenus sociétaires après avoir suivi le fameux parcours.

Véry'fiable emploie beaucoup de personnes au départ éloignées de l'emploi. « *Nous travaillons en partenariat avec des structures d'insertion et des structures d'accompagnement de personnes étrangères* », explique encore Anne Chauchet.

Le choix de la coopérative répond à plusieurs objectifs : valoriser des métiers souvent déconsidérés ; proposer des trajectoires d'évolution professionnelle, avec l'apprentissage de compétences entrepreneuriales puisque les sociétaires d'une Scop doivent avoir un œil sur le pilotage de la machine ; améliorer les conditions de travail ; et répondre à une demande de clients prêts à payer plus pour des salariés mieux traités.

« *Lors d'une première visite chez les particuliers, nous regardons le matériel proposé, explique Anne Chauchet. Nous préconisons d'utiliser uniquement du vinaigre blanc et du liquide vaisselle. Un client qui voudrait imposer de l'eau de javel par exemple, c'est non.* »

Idem avec les aspirateurs muraux légers : « *A l'usage, ils créent des tendinites.* »

Les salariés sont rémunérés au Smic ou au-dessus, selon l'expérience. Le salaire est annualisé, avec un nombre d'heures fixes comptées dans le mois, de façon à offrir une sécurité, tout en tenant compte des annulations de dernier moment. Sur le marché des particuliers, la prestation est facturée 33 euros de l'heure + 4 euros de forfait déplacement. « *La fourchette haute du panier, mais on l'assume* », souligne Anne Chauchet.

Financièrement, la Scop va bien, même si elle ne génère pas « *des marges énormes* », précise encore la sociétaire. Elle investit beaucoup, dans les parcours de formation aux métiers et d'intégration pour devenir associé. Tout cela en n'ayant ni les aides dont peut bénéficier une association, ni celles d'une structure d'insertion par l'activité économique. Elle relève toutefois, pour une partie de son activité, de la convention des services à la personne, qui permet à sa clientèle de particuliers de bénéficier d'un crédit d'impôt de 50 %.

Véry'fiable a obtenu en 2021 le prix national de la Fondation du crédit coopératif et, en 2023, le prix régional Pays-de-la-Loire de l'économie sociale et solidaire.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Le débat « A-t-on renoncé à lutter contre la pauvreté ? », le samedi 30 novembre à 9 h 45 aux Journées de l'économie autrement, à Dijon. Voir [le programme complet de cet événement \(url:https://journeesconomieautrement.fr/programme-2024/\)](https://journeesconomieautrement.fr/programme-2024/) organisé par Alternatives Economiques.

© Alternatives Economiques. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des pages publiées sur ce site à des fins professionnelles ou commerciales est soumise à l'autorisation d'Alternatives Economiques (Tel : (33) 03 80 48 10 25 - abonnements@alternatives-economiques.fr). En cas de reprise à des fins strictement privées et non commerciales merci de bien vouloir mentionner la source, faire figurer notre logo et établir un lien actif vers notre site internet www.alternatives-economiques.fr.